

ARCAIS

Activité : Eaux résiduaires urbaines

Pays : France



Taille en E-H : 2 500

Année de construction : 2013

Maître d'ouvrage : COMMUNAUTE
AGGLOMERATION DE NIORT

Maître d'oeuvre : COMMUNAUTE
AGGLOMERATION DE NIORT



Filière de traitement

Traitement de l'eau :

Zone de contact 12 m³ - Bassin d'aération circulaire 500 m³ équipé de 2 turbines d'aération 15 kW - déphosphatation physico-chimique complémentaire au FeCl₃ cuve 10 m³ - dégazeur raclé - clarificateur raclé diamètre 12 m surface 100 m² - brosse motorisée de nettoyage de la goulotte - canal de comptage - puits de recyclage des boues avec mesure de débit, équipé de 2 pompes submersibles - postes toutes eaux.

Traitement des boues :

Pompe submersible d'extraction des boues , installée dans le bassin d'aération avec mesure de débit - fosse à flottants agitée et désodorisée au CAG, équipée d'une pompe submersible de relevage vers les lits plantés de roseaux - stockage et déshydratation des boues dans 8 lits béton, surface 1 040 m².

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION	Capacité de traitement	Qualité du rejet
Débit de pointe	50m ³ /h	
Demande biologique en oxygène	300 kg/j	<25 mg/l
Demande chimique en oxygène	150 kg/j	<90 mg/l

Phosphore	7,5 kg/j	1 mg/l
Matière en suspension	225 kg/j	
Azote	37.5 kg/j	